

**23 octobre 2003**

**Explication de vote d'Harlem Désir concernant le Rapport Jarzembowski, Transport ferroviaire: développement des chemins de fer communautaires**

J'ai voté contre la proposition de généralisation de la libéralisation du transport ferroviaire en Europe.

Les effets de la directive 2001/12 sur les droits d'accès aux réseaux transeuropéens de fret ferroviaire n'ont pu être évalués, celle-ci est encore en voie de transposition dans les Etats membres, et la Commission européenne et Monsieur Jarzembowski proposent d'accélérer la libéralisation complète du transport ferroviaire en Europe.

Le transport ferroviaire est une activité où les investissements de long terme jouent un rôle essentiel, et où la concentration des investissements vers les seuls créneaux rentables peut conduire à un recul de la place du rail dans les transports, à l'abandon de liaisons qui jouent un rôle important d'aménagement du territoire et de service public ainsi qu'à des risques non négligeables pour la sécurité comme l'a montré l'expérience britannique. Au total c'est le développement du mode de transport le moins polluant et potentiellement, et de loin, le plus sûr qui est perdant.

Il est vraiment simpliste de prétendre que la perte de compétitivité du rail est due à l'absence de libéralisation. Il n'a pas été nécessaire de libéraliser le transport ferroviaire de voyageurs entre Amsterdam, Cologne, Bruxelles et Paris pour développer des lignes particulièrement compétitives et sûres. La coopération entre opérateurs avec le Thalys, ça marche. Messieurs les libéraux, un peu de pragmatisme! L'interopérabilité peut évidemment se développer sans libéralisation. Ce qui manque à l'Europe c'est une véritable politique industrielle dans ce domaine, le développement de plus grandes coopérations entre opérateurs de services publics, et des budgets d'investissements adéquats des Etats membres et de l'Union dans les réseaux transeuropéens de transport.

Malgré de nombreuses et importantes améliorations, soulignées par mon collègue Gilles SAVARY, le rapport de M. STERCKX entérine ce que le Conseil des Ministres a accepté : la subordination de la sécurité à la rentabilité.

Je soutiens le rapport Savary portant sur la création d'une agence ferroviaire européenne avec des représentants des organisations de salariés au Conseil d'Administration ainsi que les propositions de notre collègue Ainaridi pour la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et de sécurité.